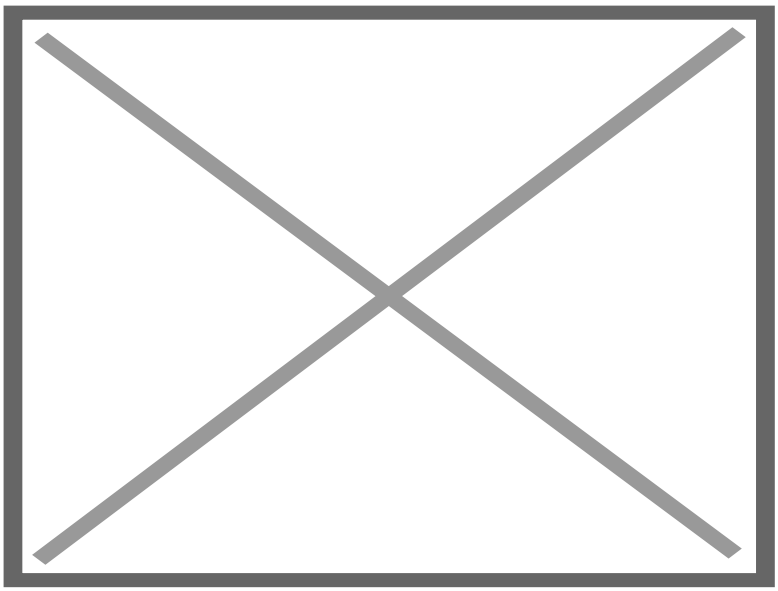
Legallais

La victoire pour la Legallais Team Voile



Le distributeur Legallais a reconduit en début d'année son aventure avec le skipper Fabien Delahaye pour une nouvelle saison de courses au large en Class40 avec sa Legallais Team Voile. Cet engagement, qui s'est notamment traduit par la construction d'un tout nouveau bateau, reste associé à une œuvre caritative avec le reversement d'un 1 euro par mille nautique parcouru en course à la Fondation CHU Caen Normandie ; 10 000 ? avaient été reversés à l'issue de la saison 2023.

Le 20 septembre 2024, la Legallais Team Voile a conclu en beauté une année saison 2024 de haut vol en remportant la CIC Normandy Channel Race en 4 jours, 21 heures et 17 minutes de navigation. Piloté par les skippers Fabien Delahaye et Benjamin Schwartz, le Class40 aux couleurs du distributeur normand a franchi la ligne d'arrivée à Ouistreham après 1 000 milles nautiques parcourus en Manche et en Mer Celtique sous des conditions météorologiques exigeantes.

Cette victoire vient mettre un terme à une saison également marquée par une deuxième place sur la Transat Québec - Saint-Malo en équipe de quatre et une troisième place sur la Transat CIC en solitaire. Au global des trois courses, le nombre de miles nautiques parcouru avoisine les 7 500.

Ouverture d'une agence à Angers

Legallais continue d'étendre son maillage territorial avec l'ouverture le 2 septembre 2024 à Saint-Barthélémy-d'Anjou, en périphérie d'Angers, d'un nouveau point de vente de 700 m^2 de surface, dont 550 m^2 dédiés à l'espace de vente. Cette agence vient clôturer l'expansion territoriale du distributeur pour cette année en points de vente physiques après la reprise de trois agences en Bretagne en début d'année puis une ouverture à Reims en juin.